

L'an deux mille vingt-quatre et le trois décembre à 19 heures, le Conseil Syndical du Syndicat de Regroupement Scolaire Auchy-la-Montagne/Luchy dûment convoqué s'est réuni à la Mairie d'Auchy-la-Montagne sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSELLE, Président.

Étaient présents : Mrs Alain ROUSSELLE, Antoine PERREARD, Alexandre PLOMMET (arrivé à 19h15 au point N° 1), Mmes Raymonde MARTIN, Hélène LHOMME-MOREL

Était absent : Mr Bastien MULLOT

Madame Hélène LHOMME-MOREL a été élue secrétaire de séance.

I) Délibération « Choix du prestataire pour la fourniture de repas en liaison froide suite aux demandes de consultations ».

Monsieur le Président informe les membres qu'il y a eu trois demandes de consultation transmises, en date du 7 novembre 2024, aux sociétés suivantes :

- API RESTAURATION à Compiègne (60)
- LA NORMANDE à Saint Nicolas d'Aliermont (76)
- LA SAGERE à Bresles (60)

Deux sociétés ont répondu :

- API RESTAURATION à Compiègne (60)
- LA SAGERE à Bresles (60)

Monsieur le Président présente les deux offres reçues.

Le rapport d'analyse ci-dessous est établi en fonction des critères fixés dans le règlement de consultation

**Consultation sur la restauration scolaire du SIRS d'Auchy/Luchy
Conseil syndical du 03/12/2024**

Rapport d'analyse des offres

Barème	API		Sagère	
Prix : 40 points	Maternelle : 3,20 € HT Primaire : 3,20 € HT Adulte : 3,80 € HT DQE : 35 059,76 € TTC	40 points	Maternelle : 3,54 € HT Primaire : 3,74 € HT Adulte : 3,98 € HT DQE : 39 930,91 € TTC	35 points
Composition des repas et diversité des menus : 40 points	Grande proportion de plats faits maison. Entre 65 à 85 % de produits frais suivant la saison Pats végétariens à base d'œufs, de céréales et/ou légumineuses. Exemple de 2 menus de printemps	35 points	Liste des origines et fournisseurs des produits, en majorité français (veau, mouton et volaille UE ?), indication des marques de qualité. Fabrication de pâtisseries, préparation de crudités, plats faits « en majorité » dans la cuisine centrale. Nombreux exemples de menus. Plats végétariens issus de produits ultra transformés (« crocq végétarien à la tomate », « galette épeautre provolone »).	32 points
Engagement en matière de développement durable, type de contenant :	Conditionnements en inox de plusieurs tailles. Moules de cuisson en papier. Démarche de réduction des emballages, par exemple pour	10 points	Conditionnement en plastique biosourcé, non réutilisable. 60 % de viandes et poissons durables.	2 points

10 points	les comptes et le fromage (en grande quantité à découper ou portionner). 60 % de viandes et poissons durables.			
Circuits courts (liste et localisation des fournisseurs) : 10 points	Approvisionnement régional pour 20 à 30 % des fruits et légumes et 10-20 % des fromages et laitages. Liste de fournisseurs de Picardie et Pas-de-Calais.	8 points	Des producteurs locaux (Picardie, Pas-de-Calais, Normandie) listés, notamment pour les œufs, le porc et le bœuf, les produits laitiers	8 points
Total		93 points		77 points

Après étude des offres, le Conseil Syndical, décide de retenir la société API.

II) Décision modificative N° 1

Monsieur le Président informe qu'il est nécessaire de faire une modification budgétaire afin d'ajuster les lignes budgétaires

La décision modificative se présentera comme suit :

FONCTIONNEMENT

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
		7067 (70) : Redev.&droits des serv.péri-sc	- 6 000.00
		74748 (74) : Autres communes	6 000.00
			0.00
Total Dépenses		Total Recettes	0.00

III) Point sur le budget et décision modificative si nécessaire.

Monsieur le Président, informe que suite à la décision modificative du point N° 2, et la simulation des salaires et charges, il n'y a pas besoin de modifier le budget.

IV) Informations diverses

Monsieur le Président, informe les membres du Syndicat, qu'il a été à un rendez-vous avec Mr Samuel PAYEN, Maire de Luchy, avec l'IEN de Grandvilliers, pour parler des effectifs des prochaines années sur les deux communes.

Vu la baisse des effectifs à venir, un risque de fermeture de classes est à prévoir.

V) Questions diverses

Néant

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h10.